



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 4 MARS 2020

n° 10-2020

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni, en séance ordinaire, **MERCREDI 4 MARS 2020 à 14 heures 30 à SAINT-LO** au pôle hippique (salle chemin de la Madeleine) par convocation du 26 février 2020.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

ETAIENT PRÉSENTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

M. André DENOT	Conseiller départemental Président du SMPH
Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale 1 ^{ère} Vice-Présidente du SMPH
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo 2 ^{ème} vice-président du SMPH
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental 4 ^{ème} Vice-Président du SMPH
Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL M. Jean-Manuel COUSIN	Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô Conseiller régional

Membre suppléant :

M. Louis JANNIERE	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo Représentant M. Gilles QUINQUENEL
-------------------	--

ETAIENT EXCUSES :

Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale
M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE	Conseiller départemental
M. Gilles QUINQUENEL	Président de Saint-Lô Agglo
M. François BRIERE	Maire de Saint-Lô 3 ^{ème} vice-président du SMPH
Mme Marie-Pierre FAUVEL	Conseillère départementale

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Vu la délibération n° 34-2019 du 3 décembre 2019 du Comité du SMPH décidant la réalisation de travaux 2020/2021 (investissements liés à des projets) ;

Vu la délibération n° 03-2020 du 29 janvier 2020 du Comité du SMPH approuvant la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 ;

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO, à l'unanimité des membres présents,

- **VOTE le budget primitif 2020 ci-annexé** qui, découlant du débat d'orientations budgétaires présenté le 29 janvier 2020 et intégrant les résultats de l'exercice 2019, s'établit comme suit :

- en section de fonctionnement	3 037 671.35 €
- en section d'investissement	1 658 131.80 €

o **Section de Fonctionnement :**

DEPENSES	Montant
Charges de personnel et frais assimilés	1 031 215,00 €
Charges à caractère général	1 151 700,00 €
Autres charges	65 000,00 €
Dépenses imprévues	5 442,50 €
Opérations d'ordre (Dotations aux amortissements, provisions)	734 313,85 €
Virement à la section d'investissement	50 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	3 037 671,35 €
RECETTES	Montant
Excédent de fonctionnement	515 485,66 €
Remboursement IFCE	221 000,00 €
Vente de produits	49 200,00 €
Prestations	327 420,00 €
Locations boxes et revenus des immeubles	298 370,00 €
Subvention EPERON (Salon des Etalons)	10 000,00 €
Subvention CD 50 (section sportive)	5 000,00 €
Centre Equestre	225 000,00 €
Opérations d'ordre (quote-part des subventions)	701 195,69 €
Participation des 4 collectivités à l'étude stratégique	35 000,00 €
	2 387 671,35 €
Répartition du RESTE A CHARGE	650 000,00 €
Département	195 000,00 €
Région	195 000,00 €
Commune de Saint-Lô	130 000,00 €
Communauté d'Agglomération	130 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	3 037 671,35 €

○ Section d'investissement :

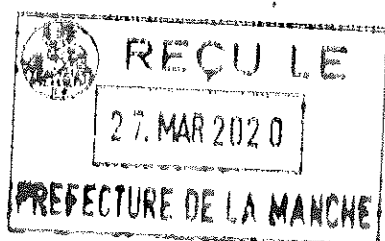
DEPENSES	Montant
Travaux PPI 2020 (1)	684 300,00 €
Reste à réaliser 2019	102 551,20 €
Solde des marchés 2018 (travaux non réalisés suite à l'incendie)	70 084,91 €
Investissements courants (2)	100 000,00 €
Subventions transférables	701 195,69 €
Total des dépenses	1 658 131,80 €
RECETTES	Montant
Excédent d'investissement reporté	293 817,95 €
Subvention Fonds Eperon pour travaux 2020	80 000,00 €
Transfert de la section de fonctionnement	50 000,00 €
Opérations d'ordre	734 313,85 €
Répartition du reste à charge	500 000,00 €
Département	150 000,00 €
Région	150 000,00 €
Commune de Saint-Lô	100 000,00 €
Communauté d'Agglomération	100 000,00 €
Total des recettes	1 658 131,80 €

(1) Investissements liés aux projets 2020

DESIGNATION DES TRAVAUX 2020		Montant HT
ECLAIRAGE DU HALL DU CPE	Eclairage du hall et des tribunes du CPE	30 000,00 €
AGRANDISSEMENT DE LA CARRIERE URIEL	Déconstruction du bâtiment des juges et des tribunes	25 000,00 €
	Terrassement, modifications et déplacement des réseaux EP	200 000,00 €
	recherche amiante et plomb, CT et SPS consultation	65 300,00 €
REFECTION DES CHEMINS DU HARAS	Refection des chemins et reprises en enrobés	55 000,00 €
CONSTRUCTION DE 24 BOXES DANS PROLONGEMENT DU CENTRE EQUESTRE	Agrandissement du barn existant de 6 travées de 4 boxes	266 000,00 €
	Agrandissement du barn existant de 6 travées de 4 boxes - maîtrise d'œuvre et SPS	43 000,00 €
TOTAL		684 300,00 €

(2) Investissements courants

LIBELLE	TOTAL HT
Matériel informatique	10 000,00 €
Licence/logiciel	5 000,00 €
Obstacles, barres, barres LED, pots sur chassis pour embellissement haras, deshumidificateur pour nouveaux barns, balayeuse hall	40 000,00 €
Mobilier (tables et chaises pour écurie n° 6 et hall, frigidaire bas)	8 000,00 €
Cheptel (4 poneys shetland pour cour du haras et 2 chevaux pour instruction centre équestre)	15 200,00 €
Achat véhicule	11 000,00 €
Autres acquisitions	10 800,00 €
	100 000,00 €



Pour extrait conforme,
Le Président du Syndicat Mixte,


André DENOT